



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 118391

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la nécessité de mettre en place une incitation financière pour développer la pratique du vélo sur le trajet domicile-travail. Aujourd'hui, une grande majorité des travailleurs se rendent sur leur lieu de travail en voiture, une minorité prennent les transports en commun, et le vélo en est réduit à une part infime. Pourtant l'usage du vélo a des atouts environnementaux, économiques et sanitaires indéniables. En effet, il permet des déplacements facilités car le vélo ne souffre pas des embouteillages, une meilleure santé des travailleurs du fait de l'activité physique, des économies importantes en réduisant les frais d'abonnements, d'essence, d'assurance ou d'entretien d'un véhicule. Aux Pays-Bas une politique active a été mise en place pour augmenter la part du vélo dans les transports domicile-travail avec notamment une « prime vélo ». Cette prime est versée par l'employeur aux membres de son personnel qui effectue le trajet domicile-travail en vélo. Cette mesure pourrait être instaurée en France sous la forme d'un « chèque transport » payé par l'employeur, d'un montant environnant les dix euros pour amortir les frais associés à l'achat, à l'entretien, au remplacement en cas de vol ou détérioration. L'employeur est aujourd'hui tenu de rembourser la moitié de la carte transport des salariés. Ce serait déjà justice d'aider les salariés cyclistes. Au-delà de l'injustice existante, et au regard des prix de ces abonnements, introduire un tel dispositif permettrait même aux employeurs de faire des économies en cas de report de certains salariés de trajets en transports en commun vers des trajets en vélo. Réduire les coûts liés à l'achat et au fonctionnement d'un vélo permettrait de fortement dynamiser la pratique du vélo dans notre pays. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, elle souhaite savoir quelles mesures pourraient être prises par lui pour soutenir activement la pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail, notamment *via* des incitations financières.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118391

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10030

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)